

ANNULE ET REMPLACE

Commune de LIGINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 4 septembre 2026 à 20h00 selon convocation en date du 28 août 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON - Mrs FAVRE - BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL - Mr HUMANN

Absents excusés : M VERNIENGEAL
Mme OULD SAÏD (a donné procuration à M MINARD)
M BIVERT (a donné procuration à Mme VIGNAL)

Secrétaires de séance : Mme DUBOIS et Mr VALADE

Délibération N° 2026-069 : Approbation du rapport de la DSP du Maury 2025

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée, conformément aux règles de la commande publique concernant les délégations de service public

- D'approuver le rapport d'activité 2025 fournit par les délégataires du Centre du Maury

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le rapport de la DSP du Maury 2025

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le 18/09/2026

ID : 019-211911300-20260904-DCM2026069-DE

Berger
Levraut

Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Maire de LIGINIAC, le 4 septembre 2026.
Au registre sont les signatures

Membres	15
Présents	14
Représentés	2
Votants	14
Pour	13
Contre	1
Abstention	0

